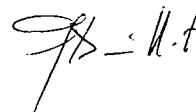


ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1DOCUMENT 8 bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION (1) ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION (1) ACTIVITES PROFESSIONNELLES D'APPRENTISSAGE**1. La présente demande émane du réseau :** (1) Communauté française (1) Libre confessionnel (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnelIdentité du responsable pour le réseau : (2) **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : 05/03/2001

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)****ACTIVITES PROFESSIONNELLES D'APPRENTISSAGE : MANŒUVRE EN MACONNERIE (CONVENTION)**.....

CODE DE L'U.F. (3) 331009411 Z1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 301
--	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(2)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de 1 page(2)**5. Classement de l'unité de formation:** (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualificationdu degré : (1) inférieur (1) supérieur (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Sans objet (pas d'annexe n° 3)**8. Programme :**8.1. Etudiant Repris en annexe n° **4** de 1 page(2)

8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 2 pages.....(2)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de 1 page(2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 331009 411 Z1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 301
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Code U

11.1. Etudiant : (2) 280..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement :

<u>Classement du cours</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
P.P.	O	80	

✓

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Néant le 25/03/2001

[Signature] *J. Drey*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature] *27.03.2001*

Date :

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Activités professionnelles d'apprentissage : Manœuvre en maçonnerie

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de se confronter avec la réalité du métier de manœuvre en maçonnerie en aidant des travailleurs qualifiés tels que des maçons, des coffreurs, des ferrailleurs sur un chantier de construction, dans le respect des consignes données et des règles d'hygiène et de sécurité;
- ◆ de s'insérer dans une équipe de travail.

Activités professionnelles d'apprentissage : Manœuvre en maçonnerie

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant sera capable :

en mathématique,

- ◆ de maîtriser le système de numération en base 10;
- ◆ d'opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division);
- ◆ de connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;
- ◆ de prendre une fraction d'un nombre;

en français,

- ◆ de lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, et, plus précisément, répondre à des questions de compréhension pour retrouver des informations explicites;
- ◆ de s'exprimer oralement en utilisant un niveau de langue approprié à la situation de communication pour un échange de répliques.

TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

Certificat d'Etudes de Base

Activités professionnelles d'apprentissage : Manœuvre en maçonnerie

ANNEXE 4

PROGRAMME

Programme de l'étudiant

Dans un contexte professionnel de travail sur chantier, l'étudiant sera capable :

- dans le respect des consignes données,
- et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité :
- ◆ d'utiliser le matériel couramment employé en maçonnerie;
- ◆ d'aménager les postes de travail du maçon, du coffreur et du ferrailleur;
- ◆ de monter et de démonter un échafaudage, une rampe d'accès, une passerelle ou une barrière;
- ◆ de préparer un mortier et un béton;
- ◆ d'effectuer des opérations de manutention et des travaux connexes (chargement, transport, déchargement, déblayage, nivellement, épandage);
- ◆ d'exécuter certaines tâches de maçonnerie élémentaire ou relatives au coffrage-ferraillage :
 - maçonner un mur de bloc de béton et de terre cuite sur une hauteur de 1,50m;
 - débiter en travers voliges et madriers;
 - démonter un coffrage;
- ◆ de s'intégrer dans une équipe de travail;
- ◆ de s'adapter à un horaire et à un rythme de travail ;
- ◆ de respecter les responsables de chantier, les fournisseurs et les clients.

Programme du chargé de cours

- ◆ Etablir les contacts nécessaires avec les responsables de chantier en vue d'établir un contrat entre l'étudiant, l'entreprise et l'établissement d'enseignement de promotion sociale et d'en assurer le suivi ;
- ◆ Planifier les activités de l'étudiant dans l'équipe en fonction de l'avancement de sa formation;

Activités professionnelles d'apprentissage : Manœuvre en maçonnerie

ANNEXE 4

- ◆ Accompagner l'étudiant dans son apprentissage en faisant le lien, et éventuellement les réajustements, avec la pratique de base;
- ◆ S'assurer de son intégration dans l'équipe de travail.

Activités professionnelles d'apprentissage : Manœuvre en maçonnerie

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en respectant les consignes données et les règles d'hygiène et de sécurité :

- ◆ de respecter un horaire de travail;
- ◆ d'aménager le poste de travail du maçon, du ferrailleur ou du coffreur;
- ◆ d'y amener le matériel et les matériaux adéquats et prêts à l'usage;
- ◆ d'effectuer divers travaux de chargement, transport, déchargement de matériaux
- ◆ de réaliser le nettoyage, l'entretien et le rangement du matériel;
- ◆ de s'intégrer dans une équipe de travail.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de la précision et du soin apportés à l'exécution des tâches;
- ◆ de l'adaptation au rythme de travail.

Activités professionnelles d'apprentissage : Manœuvre en maçonnerie

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en qualité de maçon ou de responsable de chantier et d'une connaissance du secteur professionnel de la construction.